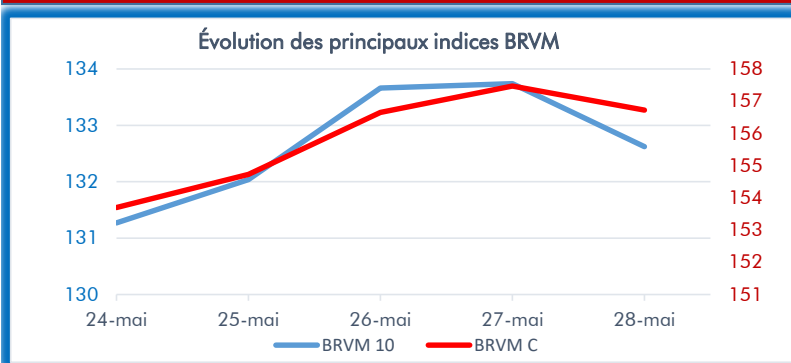


DONNÉES DU MARCHÉ



Plus fortes hausses ▲

Titres	Séance du 21/05/2021	Séance du 28/05/2021	Var. en %
NESTLE CI	2 555	3 395	32,9%
SITAB CI	2 620	3 475	32,6%
AIR LIQUIDE CI	365	435	19,2%
SODE CI	3 300	3 900	18,19%
UNIWAX CI	1 180	1 390	17,80%

Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

Indicateurs	21/05/2021	28/05/2021	Var. en %
Capitalisation boursière	4 563 977 208 691	4 655 928 152 111	▲ 2,01%
Val. échangée	1 911 744 629	1 607 847 386	▼ -15,90%
Nbre de titres échangés	710 578	1 553 741	▲ 118,7%
BRVM-C	153,70	156,72	▲ 1,96%
BRVM-10	131,27	132,62	▲ 1,03%

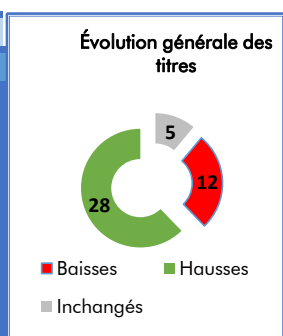
Plus fortes baisses ▼

Titres	Séance du 21/05/2021	Séance du 28/05/2021	Var. en %
ONATEL BF	3 600	3 200	-11,11%
SAFCA CI	275	250	-9,09%
PALM CI	4 350	4 000	-8,05%
SETAO CI	565	540	-4,42%
SOLIBRA CI	74 005	71 000	-4,06%

Source : brvm.org

TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
SONATEL	993 725 985	ETI TOGO	1 220 022
ONATEL BF	151 701 830	SONATEL	69 018
SITAB CI	44 960 025	ONATEL BF	43 094
SGB CI	43 126 135	VIVO ENERGY CI	20 529
FILTISAC CI	37 222 090	FILTISAC CI	19 991



Marchés étrangers (Afrique)				Cours des matières premières		
Indices	21/05/2021	28/05/2021	Var. en %	Matières premières	28/05/2021	Var. 1Janv
GHANA GSE-CI	2 416,36	2 421,11	▲ 0,2%	Pétrole BRENT USD/Baril	68,93	34,26%
NIGERIA NSE	38 324,07	38 256,95	▼ -0,2%	Cacao USD/Tonne	2 456,00	-5,43%
KENYA NSE	165,76	172,69	▲ 4,2%	Sucre USD/lb	17,36	13,61%
TUNISIE TUNINDEX	7 428,53	7 439,51	▲ 0,1%	Coton USD/lb	83,32	6,86%
EGYPT (EGX30)	10 731,96	10 242,30	▼ -4,6%	Caoutchouc USD/kg	2,31	4,05%
MAROC MASI	12 142,83	12 162,51	▲ 0,2%			

Source : Bloomberg

Semaine 22 : " Le marché continue son ascension "

Le marché financier achève sa deuxième semaine successive dans le vert après son faux pas de la semaine 19.

Pour la 22e semaine de l'année 2021 qui s'achève, l'indice composite a signé une progression de +1,96% à 156.72 points, et ce malgré le détachement du dividende en cours de semaine de la 5e plus forte capitalisation boursière du marché ONATEL (-11,1% à 3200 FCFA).

Le marché a été très animé en achat au regard du nombre de valeurs qui finit dans le positif et du volume de titres échangés. En effet, à l'issue des quatre journées de cotation, 28 valeurs s'en tirent avec un solde positif contre 12 qui ont plutôt régressé. Le nombre de titres transigés est ressorti en progression de 118,7% à 1,553 millions de titres.

Les valeurs SITAB ET NESTLÉ ont continué cette semaine leur folle ascension et dominant le TOP 5 du classement pour la troisième semaine consécutive.

La valeur **NESTLÉ CI** occupe la première place avec une croissance de toujours à deux chiffres de 32,9% à 3395 FCFA. Elle est également la meilleure performance annuelle depuis le début de l'année 2021 avec un gain de 960,9%.

À l'image du titre NESTLÉ, le cours de l'action **SITAB CI** continue de bénéficier de son niveau de rendement (+16,64% en début de semaine). Cependant avec un rendement de 12,54% après la séance du vendredi, la pression des acheteurs pourrait s'estomper faisant place à une prise de plus-value de la part des vendeurs au cours de la semaine prochaine.

Dans le TOP 5 du classement se trouvent également les actions **AIR LIQUIDE CI** (+19,2% à 435 FCFA), **SODÉ CI** (+18,19% à 3900 FCFA), et **UNIWAX CI** (+17,80% à 1390 FCFA).

Sur le versant des FLOPS, nous notons pour la plus forte baisse de la semaine, le titre **ONATEL** qui subit le coup de son détachement de dividende en fin de semaine. Le cours a perdu 400 FCFA correspondant au montant du dividende que la société servira le 1er juin 2021 à ses actionnaires.

À la deuxième place de classement des FLOPS se positionne le titre de la Société Africaine de Crédit Automobile (**SAFCA**). Le cours de l'action a régressé de 9,09% suite à la pression de certains spéculateurs pour des prises de plus-value. La société est la seule de son secteur à n'avoir pas pour le moment communiqué ses chiffres de fin d'année 2020. Cependant, pour les neuf premiers mois de l'année 2020, la société avait enfoncé sa perte à 1,093 milliards FCFA.

Les titres **PALM CI** (-8,05% à 4000 FCFA), **SETAO CI** (-8,05% à 540 FCFA) et **SOLIBRA CI** (-4,06% à 71000 FCFA), ferment la marche du podium des cinq fortes régressions.

SONATEL : le groupe SONATEL et l'État béninois ont officialisé le vendredi 21 mai 2021 de la mise en gestion de Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN) SA

À travers le mécanisme de gestion déléguée, l'État béninois fait de la SONATEL, son partenaire stratégique pour l'amélioration de la qualité des services de la SBIN. L'objectif est de faire de la SBIN, un opérateur majeur de services fixes et mobiles au Bénin et ultérieurement dans la sous-région.

À travers la gestion déléguée, le groupe SONATEL accompagne la SBIN par un partage de compétences techniques et commerciales et un partage d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur, avec le déploiement d'un réseau mobile de dernière génération, le lancement de services mobiles et de mobile money et le renforcement des activités actuelles

Monsieur Sekou DRAME, Directeur Général de SONATEL, a rassuré de l'engagement du Groupe à contribuer à la concrétisation de la vision du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Patrice TALON de faire du Bénin la plateforme de services numériques de l'Afrique de l'Ouest pour l'accélération de la croissance et de l'inclusion sociale.

Côte d'Ivoire : le 1er mai dernier, l'État ivoirien a procédé à la signature d'un contrat de plan (contrat d'investissement) avec les sociétés Sucaf-Ci, filiale du groupe français Somdia, et Sucrivoire, filiale du groupe ivoirien Sifca.

L'objectif de ce contrat de plan est de permettre à la Côte d'Ivoire d'être autosuffisante en sucre d'ici à 2025. Tant du côté de Sucaf-Ci que de Sucrivoire.

Ces deux entreprises vont investir FCFA 151 milliards, soit €230 millions (respectivement FCFA 71,332 milliards et FCFA 79,731 milliards) sur la période 2021-2025. Elles s'engagent aussi à porter leur production à 206 000 tonnes en 2021 et environ 255 000 tonnes en 2025.

Les investissements ont déjà été enclenchés et vont se poursuivre avec l'appui de l'État. Cet appui se matérialisera par l'interdiction des importations de sucre pour les cinq prochaines années et l'assurance d'un environnement juridique et réglementaire propice pour faciliter les investissements, notamment la lutte contre l'importation frauduleuse de sucre.

La finance islamique valorisée à 3700 milliards \$ en 2024 : une opportunité pour l'Afrique

La difficulté pour l'Afrique d'accéder aux marchés financiers classiques constitue une opportunité de croissance pour la finance islamique sur le continent. Le secteur croît rapidement dans le monde, mais avec ses 53% de musulmans, l'Afrique peine à en tirer profit.

Les actifs de la finance islamique pourraient atteindre 3700 milliards \$ d'ici 2024, apprend-on d'une estimation faite par la Société islamique de financement du développement et Refinitiv, la branche du groupe *Reuters* spécialisée dans les données.

Déjà à fin 2019, la valeur globale de ces actifs gouvernés par les lois économiques de la religion musulmane atteignait 2875 milliards \$, dont 69% concentrés dans le cadre du secteur bancaire.

Sur la période allant de 2012 à 2019, les actifs financiers islamiques ont bondi de 63,25%. Après les banques, les éléments qui comptent dans le secteur sont les obligations (titres d'emprunts) émises selon les règles islamiques.

Elles absorbent 16% du total des actifs. Mais il existe une opportunité de croissance en matière de fonds d'investissement islamique. Ils ne pèsent que pour 5% de l'actif global soit 140 milliards \$. Le secteur du *takaful* (assurance islamique) est le petit dernier, avec une part de 3% pour seulement 51 milliards \$ d'actifs.

À fin 2019, on retrouvait les activités de finance islamique dans une cinquantaine de pays particulièrement du Moyen-Orient et d'Afrique, où existe une régulation sur les produits financiers qui y sont conformes. Le secteur est de plus en plus couvert dans les médias. Près de 13 000 actualités parlant de finance islamique ont été recensées en 2019.

Ce développement peut être perçu comme une opportunité pour l'Afrique qui peine à canaliser suffisamment de ressources financières sur les marchés financiers occidentaux ou asiatiques. Selon la firme de conseil juridique *White & Case*, le continent noir est prédisposé à accueillir ce modèle de financement.

« L'Afrique, en particulier, est une région dans laquelle la finance islamique pourrait et en fait, devrait prospérer. Le continent compte une population musulmane d'environ 636 millions, soit près de 53% des Africains », a-t-elle fait remarquer dans une analyse effectuée en septembre 2018.

Cependant, la marge de croissance demeure importante. « La banque islamique a peu progressé en Afrique malgré l'importante population musulmane du continent. L'Afrique subsaharienne compte environ 16% de la population musulmane mondiale, mais ses actifs bancaires conformes à la charia ne représentent qu'environ 1% des actifs bancaires islamiques mondiaux », a fait remarquer l'agence de notation *Moody's*, dans un rapport publié le 2 novembre 2020.

Parmi les défis de la finance islamique en Afrique, on retrouve de faibles niveaux d'inclusion bancaire, une faible sensibilisation du public, une épargne intérieure limitée et - jusqu'à récemment - une faible attention des gouvernements.

Mais les choses changent toujours, selon *Moody's*. Dans des pays comme le Sénégal, le Maroc, le Soudan, le Nigeria, l'Égypte ou encore l'Afrique du Sud, une population fortement islamisée constitue une niche de croissance.

Source : Agence ECOFIN

OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 01-06-2021**: BAT de la Guinée Bisau sur **06 mois** pour un montant de **10 milliards FCFA**.
- **Le 02-06-2021**: Émission simultanée de deux OAT du Mali, **5 ans** au taux d'intérêt de **5,90%** et **7 ans** au taux d'intérêt de **6,15%** pour un montant de **40 milliards FCFA**.

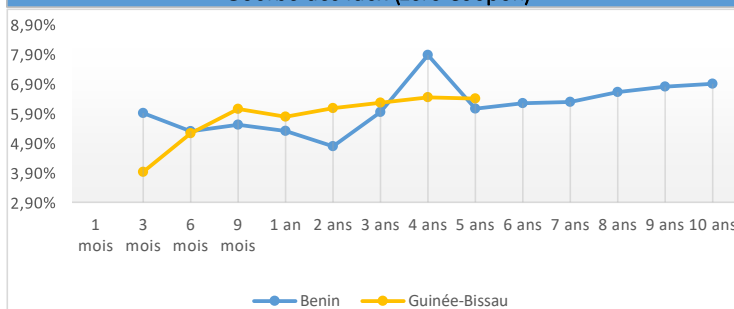
Marché primaire

Du 20 mai au 18 juin 2021 : Opération de titrisation de créance dénommée "FCTC TEYLIOM IMMO", taux d'intérêt **7%** sur une durée de **7 ans** pour un montant de **20 milliards FCFA**, Prix unitaire de l'obligation **10 000 FCFA**

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			1,8%					
3 mois	5,90%	4,1%	2,7%	3,9%	4,7%	5,1%	5,7%	6,2%
6 mois	5,29%	4,0%	2,7%	5,2%	4,2%	5,2%	3,0%	4,2%
9 mois	5,52%	4,5%	4,6%	6,0%	5,2%	4,4%	5,4%	5,1%
1 an	5,31%	4,3%	4,4%	5,8%	4,5%	4,4%	5,2%	5,1%
2 ans	4,79%	5,3%	4,8%	6,1%	5,0%	5,2%	5,4%	11,2%
3 ans	5,94%	6,2%	5,9%	6,3%	5,9%	6,1%	5,6%	5,9%
4 ans	7,86%	6,7%	8,3%	6,4%	7,4%	8,3%	6,6%	7,2%
5 ans	6,05%	6,2%	5,9%	6,4%	6,2%	6,5%	5,8%	6,2%
6 ans	6,23%	7,7%	5,4%		6,3%	7,7%	6,3%	7,4%
7 ans	6,28%	6,4%	6,1%		6,7%	6,5%	6,0%	6,4%
8 ans	6,61%		6,1%					
9 ans	6,79%		6,1%					
10 ans	6,89%		6,1%					

Courbe des taux (zéro coupon)



COMMENT SONT FIXES LES COURS DE BOURSE ?

Jusqu'en 1987, les acheteurs et vendeurs du marché boursier se réunissaient physiquement dans les grandes places boursières pour échanger leurs titres boursiers, mais aujourd'hui, un nouveau système informatisé a remplacé les agents de change. Ce sont donc désormais des terminaux informatiques qui prennent en charge les ordres de vente et d'achat. C'est ce qu'on appelle la Cotation Assistée en Continu ou CAC.

Aujourd'hui, ce système est utilisé par toutes les places financières, ce qui permet de centraliser l'information sur de puissants ordinateurs et de délivrer la même information au même moment à travers le monde.

Définition de la cotation

La cotation représente l'établissement du cours d'une valeur (action, obligation) résultant de la confrontation des meilleures offres de vente et des meilleures offres d'achat.

Les différentes méthodes de cotation

Il existe essentiellement deux méthodes de cotation

1. La cotation au fixing

Le terme « fixing » correspond d'abord aux marchés financiers dont les valeurs ne sont pas cotées en continu pendant la journée de bourse. Le but est de permettre un échange donnant lieu à un prix 1 ou 2 fois par jour (à heure fixe).

Ce fixing correspond à une méthode de calcul du cours des titres :

- après une phase durant laquelle les ordres s'empilent dans le système de négociation du Trader sans qu'aucune transaction n'intervienne, l'informatique de marché procède à la comparaison des cumuls ;
- pour chaque limite inscrite, le système additionne les quantités cumulées dans la colonne « achat » et dans la colonne « vente ».

Le système compare ensuite les cumuls de chaque colonne pour établir la limite autorisant l'échange du plus grand nombre de titres. Ce fixing devient le cours de la valeur. Tous les titres compris dans le cumul sont immédiatement échangés à ce prix.

2. La cotation en continu

À la différence de la méthode précédente, les ordres concernant ces titres peuvent s'exécuter en continu pendant les heures de négociation.

Le système confronte les ordres d'achats et de ventes en les triant par ordre de prix et d'historique, et détermine un prix qui permet à un maximum d'ordres d'être exécutés.

À noter que les ordres d'achat sont classés par ordre décroissant en fonction des prix et les ordres de vente par ordre croissant en fonction des prix.

À tout moment, le prix ou cours de la valeur est donc le cours auquel le dernier échange est effectué. Si l'exécution ne peut avoir lieu immédiatement (par manque d'ordres disponibles en contrepartie), les ordres sont enregistrés dans le carnet d'ordres et exécutés dès que possible.

Depuis le 16 septembre 2013, la Bourse Régionale a abandonné la méthode de cotation au fixing pour celle en continu.

Exemple simplifié de cotation d'une action en continu

Imaginons que pour un titre donné nous ayons la configuration suivante :

- 10 vendeurs souhaitent vendre 15 actions à 101 FCFA minimum
- 8 vendeurs souhaitent vendre 10 actions à 103 FCFA minimum
- 9 acheteurs sont prêts à acheter 10 actions à 102 FCFA maximum
- 5 acheteurs sont prêts à acheter 5 actions à 104 FCFA maximum

Dans ce cas précis, l'action sera vendue à 101 FCFA. De cette manière, 15 actions seront vendues. Si le prix fixé était de 103 FCFA, seules 10 actions auraient pu être vendues.

CORIS BOURSE
10 ans de dynamisme
au service des économies de l'UEMOA

BURKINÀ FASO : +226 25 33 14 85 | CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 13 | MALI : +223 20 70 59 00 | TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:
Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

